



Apiculture

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Etre porteur du C2D ou CESI;
- OU réussir un test d'admission.

Programme

L'étudiant sera capable entre autre :

À l'aide de la documentation appropriée, visites, sorties de terrain, en utilisant le vocabulaire technique apicole approprié et dans le respect des règles de l'art et de la réglementation

- D'expliquer le besoin des abeilles en termes d'habitat et d'environnement;
- De décrire une colonie et son activité;
- D'identifier les principales pathologies des colonies;
- De présenter les divers produits apicoles;
- D'identifier les principales races d'abeilles dans notre pays;
- D'identifier la flore apicole et de proposer des techniques pour la restaurer ou l'améliorer;
- De préparer les ruches à la réception et au développement des colonies;
- De préparer les colonies à l'hivernage;
- De réaliser la récolte et de maîtriser la technologie post-récolte des produits de la ruche;
- ...

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement " Apiculture".